

Guy CATHELINÉAU
Président

N/ REF : GC/CAB/mr/2009-60

Objet : Blocage des notes

Rennes, le 2 juin 2009

Le Président de l'Université de Rennes 1

à

Mesdames et Messieurs les enseignants-chercheurs
du Campus de Beaulieu

Chers collègues,

L'année universitaire arrive à son terme. Suite aux mouvements qui ont agité notre Université, les conseils (CA, CEVU) ont pris la décision de repousser les sessions d'examens dans certaines formations (pour la 1^{ère} session du 20 avril au 28 mai du L1 au M1 et pour la 2^{ème} session en mathématiques du 8 au 27 juin). Afin de mener à bien les opérations de gestion des examens, j'ai demandé aux services de scolarité concernés de fixer les dates de remise de notes et avec les présidents de jurys, les dates des réunions de jury.

Je constate, à ce jour, la non remontée des notes d'un très faible nombre d'enseignants de l'UFR de mathématiques bloquant ainsi les résultats des étudiants non seulement de leur composante (L1, L2, L3, M1 et M2 de mathématiques) mais également de nombreux autres diplômes :

- L1 et L2 MASS
- L1 et L2 Informatique
- L1 et L2 Electronique
- L1 et L2 Préparation Ingénieur
- L2 Physique, Chimie, Physique-Chimie, Sciences de la Terre, Mécanique
- L3 SENA.

Cette attitude est parfaitement inadmissible et irresponsable face à l'incertitude qu'elle laisse peser sur nos étudiants. Cela obère leurs décisions en terme de poursuite d'étude, et à très court terme de possibilité de contrat de travail pour l'été et enfin de logement. Notre Université en porte globalement la responsabilité et ses conséquences sur le plan juridique.

Je suis parfaitement conscient des efforts faits par les enseignants responsables des diplômes concernés et / ou présidents de jury qui, dans ce contexte, travaillent pour l'avenir de nos étudiants et je les en remercie.

Je demande instamment à tous les enseignants-chercheurs de l'UFR de mathématiques qui n'ont pas encore rendu leurs notes, de le faire sans délai à partir de ce jour, et ce, dans l'intérêt de nos étudiants ainsi que de notre établissement. A défaut, je prendrai toutes les mesures nécessaires à la remise de ces notes.

Bien cordialement,

Guy CATHELINÉAU
Président de l'Université de Rennes 1